

M^TL

bureau
taximontréal

HIVER 2016 | VOLUME 23 | N° 4

TAXI LE JOURNAL



LES HIVERNALES DU 375^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL • **BTM EN LIGNE: 3 NOUVELLES TRANSACTIONS** • **ÉLECTRIFICATION DES TAXIS: RETOUR SUR L'AN 1 DU PROJET PILOTE TÉO TAXI** • **LES TAXIS DE MONTRÉAL ONT 108 ANS D'HISTOIRE !**

ASSURANCE TAXI

chauffeur • propriétaire • locataire

Appelez chez Burrowes
pour obtenir une soumission =
une économie de temps et d'argent !

Parce que chez **Burrowes** nous avons compris
que votre véhicule était votre outil de travail,
nous vous offrons les avantages
et les protections que vous recherchez !

C'est simple et rapide !

En moins de 10 minutes,

on vous propose une soumission d'assurance
qui répond spécifiquement à vos besoins.

**Un service de réclamations
des plus efficaces !**

Rapidité de paiement après un sinistre.

Vous avez le choix du garage pour la réparation.

Tout cela dans le but de remettre votre taxi
le plus vite possible sur la route !

Burrowes, les PROS du transport adapté !

Nous sommes particulièrement fiers de proposer
les **meilleures primes** sur le marché.



**Votre véhicule taxi fonctionne
au gaz propane ?**

Nous pouvons l'assurer sans **aucune contrainte**.

**Obtenez également une tarification
préférentielle pour votre voiture
personnelle et votre habitation !**



BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES

Contactez-nous dès maintenant 514-522-2661 • 1-888-522-2661



Je dois vous écrire cet éditorial alors que je ne suis en poste que depuis à peine plus d'un mois. Tout un défi, me direz-vous. Le plus simple, et le plus logique, serait donc que je commence par me présenter à vous.

J'ai fait carrière à la Société de transport de Montréal pendant les 41 dernières années. Une feuille de route bien remplie, qui a commencé alors que j'étais jeune électricien. Puis, de fil en aiguille, j'ai pris du galon.

Pendant près de dix ans, j'ai occupé des fonctions de cadre de haute direction aussi bien du côté bus que du côté métro. Autant vous dire que le transport montréalais, ça me connaît et ça me passionne.

Même si le contexte du Bureau du taxi n'est pas nécessairement le même que celui de la STM, j'établis déjà des ponts entre les enjeux du transport en commun et ceux du transport par taxi. Je suis à même de constater à quel point ces deux modes sont complémentaires, au cœur de l'offre globale de mobilité de notre ville. Service à la clientèle, sécurité, innovation technologique : les priorités demeurent similaires.

Le Bureau du taxi garde le cap et maintient ses objectifs de modernisation de l'industrie.

J'ai bien l'intention de poursuivre les efforts de concertation que le Bureau du taxi déploie dans le cadre du développement de ses projets, notamment avec les comités de travail du conseil d'administration et les grandes rencontres avec l'industrie.

D'ici là, sachez que ma porte vous est ouverte.

Dans ce numéro de *Taxi le Journal*, nous vous présentons la petite histoire du taxi de notre métropole. J'espère que vous prendrez plaisir à lire sur les premières voitures de taxi qui ont sillonné nos rues, l'arrivée révolutionnaire des premières radios, et, bien sûr, des premières femmes chauffeuses !

Si Montréal célèbre en 2017 son 375^e, vous y êtes pour beaucoup.

Au plaisir,
André Poisson
Directeur général

SOMMAIRE

- 5** MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CA
- 6** TROIS NOUVELLES TRANSACTIONS EN LIGNE SONT DISPONIBLES DÈS MAINTENANT POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE
- 8** RAPPEL : QUEL ÂGE DEVRA AVOIR VOTRE VÉHICULE AU 1^{er} JANVIER ?
- 10** RETOUR SUR L'AN 1 DU PROJET PILOTE Téo TAXI
- 12** LES FAITS SAILLANTS DU PROJET PILOTE EN COURS : UBER
- 15** TRANSPORT ILLÉGAL
- 18** LES TAXIS DE MONTRÉAL ONT 108 ANS D'HISTOIRE !
- 20** LES HIVERNALES
- 24** CHASSEURS ET CHAUFFEURS DE TAXI : UNE ÉQUIPE À LA BASE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT
- 26** PORT DE MONTRÉAL
- 28** AÉROPORTS DE MONTRÉAL : ÊTES-VOUS INSCRITS AU SERVICE D'ALERTE SMS TAXI EXTRA ?
- 29** STM : LE TRANSPORT ADAPTÉ
- 30** ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES
- 31** TOURISME MONTRÉAL : PASSEPORT MTL
- 32** CHANTIERS MONTRÉAL

Éditeur : André Poisson

Rédaction : Marie-Hélène Giguère,
Antoine Dionne

Graphisme : Nicole Lafond

Révision linguistique : Traductions mÉMOTS

Impression : Solisco

Taxi Le Journal est publié
par le Bureau du taxi de Montréal
4949, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 3H6
Tél. : 514 280-6600
Télec. : 514 280-6596
Courriel :
bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca

Taxi Le Journal est imprimé à
11 500 exemplaires quatre fois l'an
et publié gratuitement aux
membres de l'industrie du taxi
de Montréal

ISSN 1480-6193

**Meilleurs vœux,
de toute l'équipe
du BTM!**

**Nous profitons
de l'occasion
pour vous souhaiter
un merveilleux
temps des Fêtes
ainsi qu'une Bonne
et heureuse
année 2017!**



HORAIRE DU CENTRE DE SERVICES CHANGEMENTS PERMANENTS À L'HORAIRE

Depuis le lundi 31 octobre 2016, l'horaire du Centre de services du Bureau du taxi est le suivant :

Lundi	8 h 30 à 16 h
Mardi	9 h 30 à 16 h
Mercredi au vendredi	8 h 30 à 16 h
Samedi, dimanche et jours fériés	Fermé

HORAIRE SPÉCIAL DE LA PÉRIODE DES FÊTES

Jeudi 22 décembre	8 h 30 à 16 h
Vendredi 23 décembre	Fermé
Lundi 26 décembre	Fermé
Mardi 27 décembre	Fermé
Mercredi 28 décembre	8 h 30 à 16 h
Jeudi 29 décembre	8 h 30 à 16 h
Vendredi 30 décembre	Fermé
Lundi 2 janvier	Fermé
Mardi 3 janvier	Fermé
Mercredi 4 janvier	8 h 30 à 16 h



MESSAGE
DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

2017, ANNÉE DE TOUS LES POSSIBLES

Année du 375^e anniversaire de notre métropole. Je suis bien heureux de lire dans ces pages une section consacrée à l'histoire du taxi de Montréal.

Votre industrie a parcouru bien du chemin depuis cette fameuse première auto taxi, roulant sur la rue St-Jacques pour prendre son premier client, le 17 septembre 1909. Le taxi fait partie de l'ADN de Montréal. Et 108 ans de présence dans la vie de tous les jours des citoyens, ça se fête.

2017, c'est aussi une année charnière pour la *Politique sur l'industrie du taxi*. Déjà trois ans se sont écoulés depuis son adoption, et une grande partie de ses orientations ont porté leurs fruits.

Le projet pilote pour taxis électriques en est à sa deuxième année, les antécédents judiciaires de tous les propriétaires et chauffeurs ont été vérifiés, le virage technologique est entamé avec 14 applications mobiles en fonction, un registre des taxis est en cours de développement, le paiement électronique est obligatoire, les formations continues ont été améliorées, le programme d'assurance qualité, incluant les clients-mystères et le code de bonne conduite, est en cours.

Certains projets devront encore être déployés au cours des prochains mois, mais tout indique que le bilan du plan d'action 2015-2017, que nous dresserons ensemble à pareille date l'an prochain, sera des plus positifs.

Je ne peux donc que vous féliciter des efforts accomplis et vous demander de ne pas lâcher. La Ville de Montréal considère toujours que les services de transport par taxi sont partie prenante de l'offre globale de transport et votre travail est indispensable.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un agréable temps des Fêtes, entourés de vos familles et amis, et un excellent 375^e!

Aref Salem

Président du conseil d'administration
Responsable Transport au comité exécutif

**ENREGISTREMENT
D'UNE CONVENTION DE GARDE**

0,00 \$



AJOUTER AU PANIER

**ANNONCES CLASSÉES
1 SEMAINE**

2,00 \$



PETITES
ANNONCES
1 SEMAINE

AJOUTER AU PANIER

**IMPRESSION
DU LIVRET DE CHAUFFEUR**

5,50 \$



AJOUTER AU PANIER

**ANNONCES CLASSÉES
1 MOIS**

5,00 \$



PETITES
ANNONCES
1 MOIS

AJOUTER AU PANIER

**ANNULATION
D'UNE CONVENTION DE GARDE**

0,00 \$



AJOUTER AU PANIER

**ACHAT D'UN PAQUET
DE 25 CONVENTIONS DE GARDE**

20,00 \$

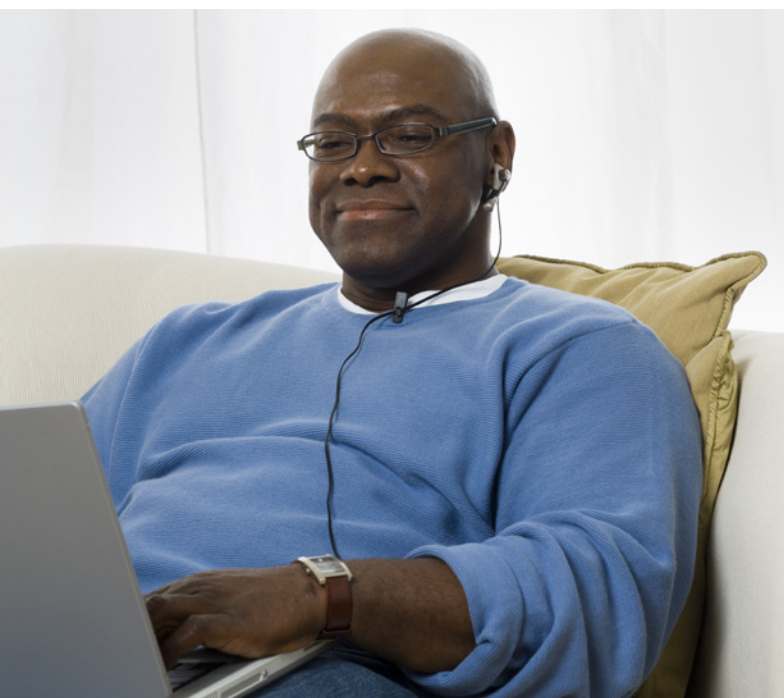


AJOUTER AU PANIER

PROPRIÉTAIRES ET CHAUFFEURS DE TAXI

TROIS NOUVELLES TRANSACTIONS EN LIGNE SONT DISPONIBLES DÈS MAINTENANT POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE

Dès maintenant, les titulaires de permis de propriétaire et de chauffeur de taxi de la Ville de Montréal peuvent effectuer les nouvelles transactions ci-contre au www.btmenligne.ville.montreal.qc.ca.



Attention ! Un délai minimum de 48 heures ouvrables est nécessaire pour le traitement complet de votre transaction en ligne.

Enfin, les permis de transport pour le taxi ainsi que les permis d'exploitation pour le remorquage pourront être renouvelés en ligne à partir du mois de décembre. Nous communiquerons avec vous dès que ces transactions en ligne seront disponibles.

Veuillez noter que toute demande incomplète ne pourra être traitée et qu'il est de votre responsabilité de vous assurer que tous vos documents sont conformes.

Pour toute question, contactez le 514 280-6600.

ÉVITEZ LA FILE D'ATTENTE ET PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Pour les transactions suivantes, il est maintenant fortement suggéré de prendre rendez-vous au Bureau du taxi. C'est gratuit et facile !

Il vous suffit d'appeler au 514 280-6600 :

- Changement de véhicule
- Transfert de permis
- Acquisition de permis

Attention ! Tout retard aura pour conséquence d'annuler automatiquement votre rendez-vous. Vous devrez alors prendre une lettre « C » à l'accueil et faire la file.

Pour toute autre transaction, il est également possible de prendre rendez-vous.

Des frais de 15 \$ vous seront exigés.

RAPPEL

QUEL ÂGE DEVRA AVOIR VOTRE VÉHICULE AU 1^{er} JANVIER ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, une nouvelle réglementation a fait passer de 3 à 8 ans l'âge maximal des véhicules pouvant servir de taxis dans la Ville de Montréal; il était auparavant de 5 à 10 ans. Référez-vous au tableau ci-contre afin de connaître quels sont les véhicules qui pourront être liés à un permis de transport après le 31 décembre 2016.

TAUX
COMPÉTITIF
2.75%
+ \$0.10 PAR TRANSACTION CRÉDIT

0.10\$
PAR TRANSACTION DÉBIT

0\$ FRAIS DE
LOCATION



SIMPLIFIEZ VOS
PAIEMENTS

NOUS JOINDRE:

4660 Sainte-Catherine Est
Montréal, Québec
H1V 1Y9
514-277-7799

www.paxi.ca



DÉPÔTS
RAPIDES
24H-48H



REVENUS DÉPOSÉS
DANS VOTRE
COMPTE BANCAIRE

En partenariat avec
 Desjardins

ANNÉE DU MODÈLE = ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	ANNÉE 6	ANNÉE 7	ANNÉE 8
 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
 2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
 2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023

ANNÉE DU MODÈLE = ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE MAXIMALE D'ENTRÉE DANS LA FLOTTE (ANNÉE COURANTE)
 2015	2016	2017
 2016	2017	2018
 2017	2018	2019

Le Bureau du taxi souhaite informer tous les titulaires de permis de propriétaire de taxi dont les véhicules auront 8 ans d'âge au 31 décembre 2016 qu'ils pourront continuer de les exploiter jusqu'au 31 mars 2017, date butoir pour le renouvellement du permis de transport.

Pour obtenir plus d'information, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 514 280-6600 ou par courriel à bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca.



RETOUR SUR L'AN 1 DU PROJET PILOTE TÉO TAXI

En place depuis novembre 2015, le projet pilote de Téo taxi permettra, à terme, de mieux comprendre de quelle façon les véhicules électriques se comportent pour le transport rémunéré de personnes.

Taxi le Journal et Téo taxi vous exposent ici les faits saillants de cette première année, riche en apprentissages !

LES INFRASTRUCTURES

La flotte de véhicules est soutenue par une infrastructure de recharge composée de :

- 40 bornes de recharge Core+ de AddÉnergie
- 4 bornes de recharge rapide SmartDC de AddÉnergie
- 2 stations de recharge rapide Haltégo de Bectrol

La principale stratégie de recharge utilisée par Téo est la permutation de voitures sur des bornes de recharge rapide. Cela offre la flexibilité opérationnelle d'agencer des périodes de recharge de courte durée (10 à 15 minutes) plutôt que de longs blocs de 4 à 5 heures de recharge. Lors de la permutation, le véhicule est remplacé par un autre.

Téo fait également appel à la charge de niveau II sur une partie de son parc lorsque des voitures sont immobilisées dans des périodes hors pointe. Cela permet aussi de rééquilibrer le bloc-pile et ainsi d'optimiser l'autonomie du véhicule.

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La flotte de véhicules est composée d'une centaine de véhicules électriques. Trois modèles servent au projet :

- Nissan Leaf
- Kia Soul
- Tesla S

La Kia Soul est le véhicule qui compose la plus grande partie de la flotte. Les clients apprécient le dégagement pour la tête et les jambes à l'arrière ainsi que la facilité d'y monter et d'y descendre. Du point de vue de la performance, la Soul est moins affectée par les rigueurs hivernales, et ce, autant pour ce qui est de la consommation énergétique que pour la vitesse de recharge.

La Nissan Leaf performe bien, mais les usagers rapportent parfois s'y sentir à l'étroit. Par grand froid, la consommation de la Leaf augmente plus que celle de la Soul et sa vitesse de recharge chute de façon importante. Cela en fait un véhicule moins intéressant pour un taxi électrique dans un climat froid.

La Tesla S offre aussi une autonomie très intéressante qui facilite la logistique opérationnelle, bien que son prix rende sa rentabilité plus difficile.

LA LOCATION DE PERMIS

Téo est autorisé à louer jusqu'à 110 permis de propriétaire régulier parmi les permis détenus par les titulaires des agglomérations A-5, A-11, A-12.

Le locateur du permis doit remettre au Bureau du taxi sa vignette et son contrat de location avec Téo lors de la signature du contrat et procéder au changement de sa plaque pour une plaque de véhicule promenade.

Téo s'est associé avec l'Institut du véhicule innovant, qui étudie vingt véhicules en tout temps, afin d'analyser la dégradation du bloc-pile dans le cadre d'une utilisation intensive de la recharge rapide.

LES CHAUFFEURS

Les chauffeurs de Téo ont le statut de travailleurs salariés, avec tous les avantages sociaux que cela inclut.

Ils détiennent leur permis de chauffeur de taxi à Montréal et utilisent uniquement les véhicules électriques de Téo.

LES TAXIMÈTRES

Les taximètres sont informatisés et programmés afin de correspondre aux tarifs fixés par la Commission des transports du Québec.

Téo Taxi effectue des courses à l'Aéroport international Montréal-Trudeau (YUL).

Téo effectue des courses en provenance de l'aéroport par application seulement. Les véhicules de Téo ne sont pas autorisés à accéder à la desserte d'attente de taxi.

LES LANTERONS

Les lanternons utilisés par Téo Taxi se conforment aux normes suivantes :

- Volume inférieur à un mètre cube
- Surface d'affichage n'excédant pas un mètre carré
- Aucun affichage de vidéo ou d'animation

L'indication de la disponibilité est ajoutée à l'avant et à l'arrière du véhicule à l'aide d'un voyant lumineux.

HÉLER UN TAXI

Les clients peuvent héler un taxi sans passer par leur application mobile.

Lorsqu'un client hèle un taxi de Téo, celui-ci doit se trouver à plus de 60 mètres d'un poste d'attente taxi. Les taxis de Téo sont cependant autorisés à se stationner dans des aires publiques de stationnement.

EN BREF

Les véhicules de Téo ont parcouru plus de 2 millions de kilomètres en un an. Cela représente 420 000 kg de CO₂ qui n'ont pas été rejetés dans l'atmosphère de Montréal.

Les chauffeurs de Téo ont effectué plus de 200 000 heures rémunérées depuis le début du projet.

La clé de la réussite
pour être chauffeur de taxi :

ÉCOLE DU TAXI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

> Formation > Financement > Information



200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 2T2
Tél. : 514 274-7373 | Sans frais : 1 866 803-7373

ecoledutaxi.ca



LES FAITS SAILLANTS DU PROJET PILOTE EN COURS

UBER

Comme il l'avait fait l'an dernier avec le projet pilote visant à favoriser les services de transport par taxi électrique de Taxelco, le Bureau du taxi vous expose les faits saillants du projet pilote concernant des services de transport rémunéré de personnes demandés exclusivement par application mobile, en cours depuis le 21 octobre dernier.

L'entreprise Uber mènera ce projet jusqu'au 14 octobre 2017. D'ici là, c'est l'arrêté numéro 2016-16 du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qui primera sur le reste de la réglementation. Par ailleurs, la direction des inspections et des enquêtes du Bureau du taxi de la Ville de Montréal est tout à fait habilitée à effectuer l'encadrement du projet pilote, tout comme d'ailleurs elle le fait pour celui de Taxelco.

TARIFICATION

- Prise en charge 3,45 \$
- Kilomètre parcouru 0,85 \$
- Minute d'attente 0,20 \$
- Droits exigibles de 0 à 50 000 heures* de service par semaine 0,97 \$
- Droits exigibles de 50 000 à 100 000 heures de service par semaine 1,17 \$
- Droits exigibles au-delà de 100 000 heures par semaine 1,17 \$
- Droits exigibles au-delà de 150 000 heures par semaine 1,33 \$

* Les heures de service se calculent en additionnant les minutes durant lesquelles chaque partenaire-chauffeur est connecté à l'application mobile.

En cas de force majeure, Uber peut multiplier son tarif de base par un facteur ne dépassant pas 1,5. On entend par force majeure des événements de nature imprévisible et irrésistible qui perturbent de façon importante ou paralysent la circulation ou les transports en commun.

FACTURATION

Une facture doit être transmise au client de manière électronique à la fin d'une course. Elle doit indiquer les montants ventilés, la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec applicables ainsi que les numéros d'inscription du partenaire-chauffeur aux fichiers de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente du Québec.

PERMIS DE CLASSE 4C

Tout partenaire-chauffeur est titulaire d'un permis de conduire de la classe 4C délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément au Code de la sécurité routière.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Uber doit fournir à tout partenaire-chauffeur une vignette d'identification. Lorsqu'il est connecté à l'application mobile, ce dernier doit apposer la vignette sur l'automobile en bas à droite de la lunette arrière.

ASSURANCES

Uber doit détenir un contrat d'assurance de responsabilité garantissant l'indemnisation du préjudice matériel causé par les automobiles utilisées par les partenaires-chauffeurs lorsqu'ils effectuent un service de transport rémunéré.

Quant à lui, le partenaire-chauffeur doit détenir un contrat d'assurance de responsabilité garantissant l'indemnisation du préjudice matériel causé par l'automobile utilisée.

AUTOMOBILE UTILISÉE

Le partenaire-chauffeur peut utiliser une automobile dont la commercialisation du modèle date d'au plus dix ans et dont le kilométrage ne dépasse pas 350 000 kilomètres.

Le véhicule doit satisfaire aux exigences de la *Loi sur la sécurité automobile*, être équipé d'au moins 4 ceintures de sécurité, d'au moins 4 portières latérales et être muni d'un toit rigide.

VÉRIFICATION MÉCANIQUE

L'automobile utilisée par le partenaire-chauffeur doit avoir été soumise à une vérification mécanique par un mécanicien certifié et selon les normes établies par le *Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers*. Le partenaire-chauffeur doit conserver à bord de l'automobile le rapport de vérification mécanique attestant la conformité de celle-ci.

FORMATION

Uber doit fournir à tout partenaire-chauffeur une formation qui porte notamment sur ses responsabilités fiscales, l'encadrement juridique du projet pilote, le fonctionnement de l'application mobile, la qualité des services offerts, la vérification mécanique de l'automobile, le transport de personnes handicapées.

VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Pour obtenir ou maintenir son inscription à l'application mobile, le partenaire-chauffeur ne doit pas avoir été déclaré coupable au cours des cinq dernières années ou mis en accusation :

- d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel commis à l'occasion de l'exploitation d'un service de transport rémunéré de personnes;
- d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour effectuer des services de transport rémunéré de personnes ou pour exercer le métier de chauffeur de taxi;
- d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel concernant le trafic de stupéfiants, leur importation ou leur exportation.



COURSES, AIRES D'ATTENTE ET VOIES RÉSERVÉES AUX TAXIS

Les courses hélées sur rue, les attentes aux aires réservées aux taxis, les demandes de service par téléphone, l'accès aux voies réservées aux taxis, les services de transport collectif et les contrats gouvernementaux et municipaux de services de transport de personnes sont exclusivement réservés aux titulaires de permis de propriétaire de taxi ou de permis de chauffeur de taxi visés par la *Loi*.

TERRITOIRE DU PROJET PILOTE

Les municipalités où Uber est autorisé à prendre des clients sont : Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Blainville, Bois-des-Filion, Boisbriand, Boucherville, Brossard, Candiac, Carignan, Chambly, Côte-Saint-Luc, Delson, Deux-Montagnes, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Gatineau, Hampstead, Île-Dorval, Kirkland, L'Ancienne-Lorette, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, La Prairie, Laval, Longueuil, Lorraine, Mascouche, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Oka, Pincourt, Pointe-Calumet, Pointe-Claire, Pointe-des-Cascades, Québec, Rosemère, Saint-Amable, Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Constant, Saint-Eustache, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Lambert, Saint-Placide, Sainte-Anne-de-Belle-vue, Sainte-Catherine, Sainte-Julie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sainte-Thérèse, Senneville, Terrasse-Vaudreuil, Terrebonne, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, Westmount.

■ ■ ■

Toute plainte concernant le projet pilote sur le territoire de la Ville de Montréal peut être adressée au Bureau du taxi en composant le 855 599-TAXI (8294) ou à l'aide du formulaire de plainte accessible au www.mtltaxi.com.

TRANSPORT ILLÉGAL

DEPUIS LE LUNDI 1^{er} JANVIER 2016,
LE BUREAU DU TAXI A EFFECTUÉ :

**921 SAISIES DE
VÉHICULES EFFECTUANT
DU TRANSPORT ILLÉGAL
ET A DISTRIBUÉ
1 238 CONSTATS
POUR CETTE MÊME
INFRACTION**

SAVEZ-VOUS VRAIMENT À QUI VOUS LOUEZ
VOTRE VÉHICULE ?

En tant que propriétaire de taxi, vous pouvez vérifier l'identité des chauffeurs auxquels vous louez votre véhicule.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) met à votre disposition un service pour vous assurer que les informations qui apparaissent sur un permis de conduire sont véridiques. Ce service en ligne vous renseigne sur :

- la validité du permis;
- la ou les classes du permis;
- la présence des conditions de conduite W, X ou Y pouvant entraîner la saisie d'un véhicule et les mentions, le cas échéant.

Ce service est accessible par téléphone au 1 900 565-1212 ou à saaq.gouv.qc.ca. Des frais de 1,65 \$ sont exigibles.

En vérifiant la validité d'un permis de conduire, vous vous assurez que la personne à qui vous louez votre véhicule possède un permis en règle. Vous pouvez également vous assurer de l'authenticité du permis de chauffeur en vérifiant la présence d'un collant-hologramme apposé sur la photo du chauffeur. En inclinant le permis de chauffeur, vous verrez apparaître le logo du Bureau du taxi, soit MTL dont le T est encerclé.



SIGNALER UN TRANSPORT ILLÉGAL

Si vous croyez reconnaître un transport illégal, vous pouvez le signaler à notre équipe d'inspecteurs. Veuillez toutefois à transmettre les renseignements suivants afin que nous puissions effectuer un suivi :

DATE ET HEURE DE L'OBSERVATION :

.....

LIEU (ADRESSE, NOM DE COMMERCE, ETC.) :

.....

NUMÉRO D'IMMATRICULATION :

.....

MARQUE, MODÈLE ET COULEUR DU VÉHICULE :

.....

RAISON POUR LAQUELLE, SELON VOUS, IL S'AGIT D'UN TRANSPORT ILLÉGAL :

.....

.....

.....

Faites-nous parvenir ces informations par courriel à bureaudutaxi@ville.montreal.qc.ca ou par téléphone au 514 280-2025.

Prenez note que la réception reçoit un fort volume d'appels et qu'il peut parfois être plus difficile de laisser un message.

Votre collaboration est essentielle pour contrer le transport illégal. Merci !



Limitez les distractions

Le comportement des usagers demeure la principale cause d'accidents routiers. Adopter des comportements sécuritaires et faire preuve de courtoisie à l'égard des autres sont des responsabilités que tous doivent partager.

Conduire? Pas si facile!

Votre grande expérience de conducteur professionnel peut vous donner un excès de confiance dans votre capacité à accomplir d'autres tâches en conduisant.

- Les textos, c'est pratique, mais au volant, c'est interdit et dangereux. Les yeux du conducteur, rivés sur l'écran, quittent la route de 4 à 6 secondes. À 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés.
- Le Règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal vous interdit de parler au téléphone lors d'une course.

Malgré toutes vos compétences au volant, conduire est une tâche complexe et exigeante qui nécessite toute votre attention.

Mythes et réalité

• En conduisant, je peux utiliser une tablette électronique

C'est faux. Tous les écrans que vous pouvez voir de votre siège et qui ne servent pas à donner des informations utiles à la conduite sont interdits.

• En attendant à un feu rouge, je peux utiliser mon téléphone

C'est faux. Dès que vous êtes au volant d'un véhicule routier et que vous êtes sur une voie de circulation, vous conduisez, même si vous êtes arrêté à un feu rouge ou coincé dans un bouchon de circulation.

À retenir

Vous devez choisir entre conduire et utiliser votre cellulaire. Un appel ou un texto, si important soit-il, ne le sera jamais autant que votre vie et celle des autres. Limitez autant que possible les autres sources de distraction et utilisez votre jugement.

- Prenez le temps de manger ou de boire avant de prendre le volant.
- Si vous pouvez, éteignez votre cellulaire avant de prendre la route pour couper la tentation à la source.
- Si vous devez absolument utiliser votre cellulaire, immobilisez-vous dans un endroit où le stationnement est autorisé et sécuritaire, donc ailleurs que sur l'accotement ou sur le côté de la route.

REDOUBLEZ DE PRUDENCE

*Société de l'assurance
automobile*

Québec 

ORGANE VITAL DE LA MÉTROPOLE :

LES TAXIS DE MONTRÉAL ONT 108 ANS D'HISTOIRE !



LES CHAUFFEURS DE TAXI SILLONNENT NOS RUES ET FONT PARTIE DE NOTRE QUOTIDIEN DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE. À L'OCCASION DU 375^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL, TAXI LE JOURNAL SURVOLE LA FASCINANTE HISTOIRE DU TAXI DANS NOTRE MÉTROPOLE.

EN 1909, LE PREMIER PERMIS DE TAXI AUTOMOBILE EST ÉMIS POUR LA *CIE BERNU MOTORS AND TAXI AUTO LTD.* C'EST SUR LA RUE ST-JACQUES QUE LE PREMIER CLIENT MONTE À BORD DU VÉHICULE.

En 1922, la *Diamond Taxi Association* est créée alors qu'elle ne compte que sept membres. À cette époque, le tarif de base par course est de 0,05 \$.

Pendant les années qui suivent, le nombre de permis monte en flèche pour atteindre 3 000 en 1929. Malheureusement, la crise économique fait en sorte qu'il ne reste plus que 1 500 permis à la fin de cette même année. Un an plus tard, le nombre de permis décline encore à 800.

En 1936, c'est au tour de l'Association Lasalle de voir le jour, avec plus de 350 voitures.

Mais la situation est difficile. L'économie de la ville n'est pas encore tout à fait remise de la récession, les taxis sont trop nombreux. Les chauffeurs peinent alors à faire le salaire « légal » de l'époque, soit 11,25 \$ par semaine.

En 1941, Montréal compte 840 permis. La guerre améliore – ironiquement – la situation économique des chauffeurs, qui vont jusqu'à retrouver une certaine prospérité.

À la fin de la guerre, la demande est forte et les permis sont émis avec plus ou moins de contrôle. En 1945, leur valeur est de 16,20 \$ chacun. Une seule petite année plus tard, elle grimpe à 162 \$!

ÉTÉ 1947 : LES TAXIS SONT PROPULSÉS DANS L'AVENIR AVEC L'ARRIVÉE DES PREMIERS RADIOS-TÉLÉPHONES.

« L'appareil est déjà très au point et l'on songe maintenant à éliminer l'usage du cornet téléphonique qui sera remplacé par un microphone qui laissera au conducteur le libre usage de ses deux mains », peut-on lire dans un article de *La Presse*. Une étrange ressemblance avec notre *Bluetooth*, n'est-ce pas ?

Toutefois, au début des années 1950, les taxis sont encore une fois trop nombreux. L'industrie replonge dans le marasme et les hommes refusent de travailler pour des salaires aussi bas. À titre de comparaison, la ville américaine de Chicago – qui compte 3,5 millions d'habitants en 1952 – dispose de 3 000 taxis. Au même moment, Montréal concentre 4 295 voitures de taxi pour 1,2 million de population. La ville gèle l'émission des permis.

C'EST ALORS QUE LES TAXIS DE MONTRÉAL S'APPRÊTE À VIVRE UNE AUTRE RÉVOLUTION : LES FEMMES FONT LEUR ENTRÉE DANS LE MÉTIER !

de sa voiture pour accompagner l'article, est du plus mauvais goût : « L'un des jolis minois qui sillonnent maintenant Montréal, en quête de clients...



Mlle Ève Laws est probablement la toute première « femme chauffeur ». Engagée par l'Association Diamond, elle effectue son premier quart de travail en mai 1951. *La Presse* couvre l'événement et publie un article dans lequel on peut lire : « Un règlement municipal qui interdit aux femmes de s'asseoir sur la banquette avant avec un chauffeur a dû, pour les besoins de la cause, être inversé. Dorénavant, si une femme est au volant, ces messieurs devront être conscients des distances et s'asseoir sur la banquette arrière [...] »

Le mois suivant, quatorze autres femmes joignent les rangs de Diamond, ce qui fait titrer au *Petit Journal* « L'invasion des femmes jette l'émoi dans le monde du taxi ». En effet, selon l'article, les 4 000 gaillards de l'industrie « ne cachent pas leur désapprobation et espèrent que cette situation ne sera que temporaire ». Même la vignette, inscrite au bas de la photo d'une chauffeuse au volant

... pour son taxi. ». Heureusement, les temps ont changé.

Tout au long des années 1950, les commissions et les rapports sur la problématique du taxi s'enchaînent. Au sein de l'industrie, les associations, coalitions, regroupements et comités se font et se défont. Puis, en 1952, le maire Drapeau légifère pour limiter le nombre de taxis qu'un propriétaire peut obtenir, tout en conservant les droits acquis. À l'époque, un seul propriétaire peut posséder jusqu'à 500 taxis !

Les années 1960 et 1970 sont relativement stables. En 1971, sur un total de 4 400 permis de taxi dans Montréal, on compte environ 1 400 chauffeurs propriétaires.

LES ANNÉES 1980 : VERS UNE PROFESSIONNALISATION DU MÉTIER

Dès 1983, la Communauté urbaine de Montréal décide de prendre les choses

en mains. Les cours de formation sont dorénavant obligatoires pour l'obtention du permis. C'est aussi l'année de l'apparition du « pocket », cette pochette « plastifiée, inaltérable, avec une photo couleur renouvelée chaque 5 ans ». La tarification, les règles et les obligations des chauffeurs sont affichées à l'intérieur des véhicules. Les taximètres sont régis par règlement, tout comme d'ailleurs les postes d'attente. Il faut compter deux années pour que ce nouvel encadrement se mette en place.

À la même époque, le gouvernement du Québec met sur pied un plan de rachat des permis excédentaires. L'industrie se prononce en faveur de cette opération.

QUATRE ANNÉES PLUS TARD, LA VILLE DE MONTRÉAL OUVRE SON BUREAU DU TAXI.

Ce dernier célèbrera d'ailleurs ses 30 ans d'existence. Le mandat du BTM, auparavant concentré sur l'encadrement réglementaire, est étendu au développement de l'industrie depuis 2014.

La première *Politique sur l'industrie du taxi* est d'ailleurs publiée par la Ville de Montréal à l'été 2014, et est toujours en cours d'implantation.

Nous vous avons ici proposé un retour dans le passé, mais l'histoire « moderne » de notre industrie est tout aussi intéressante. Nous nous attarderons, au fil des parutions de *Taxi le Journal* en 2017 à d'autres périodes de la fabuleuse histoire du taxi montréalais.

BON 375^e
À CHACUN
ET CHACUNE
DE VOUS !





LES HIVERNALES

DU 6 JANVIER AU 11 MARS 2017

DES ACTIVITÉS INÉDITES QUI FERONT LE BONHEUR DE VOS CLIENTS

Les Hivernales, un des événements phares du 375^e anniversaire, transforment Montréal en immense terrain de jeux pour vous donner rendez-vous avec d'irrésistibles plaisirs d'hiver. Tenez-vous au courant des activités et parlez-en à vos clients!

Du 6 janvier au 11 mars, Les Hivernales offriront aux amoureux de Montréal plus d'une douzaine de grands rendez-vous festifs et rassembleurs. Une avalanche d'activités sportives, participatives et ludiques déferlera sur la ville, vous conviant à vous divertir, à rire, à bouger, à vous dépasser et, aussi, à célébrer avec panache le caractère nordique de Montréal.

La programmation pour petits et grands sera des plus variées et réchauffera tous les jeunes de cœur. Parmi les activités proposées : une course à obstacles inusitée qui mettra à l'épreuve l'endurance des participants et divertira tout autant les spectateurs, du curling ludique comme on en a rarement vu, du vélo d'hiver et un tournoi de hockey en plein air.

Les amateurs de sports extrêmes seront également comblés avec une impressionnante course de canots à glace sur le fleuve et une course à obstacles pour grands et petits.

Et parce que le sens de l'humour des Montréalais ne gèle pas en hiver, des compétitions loufoques seront aussi au programme : concours de fabrication de bonshommes de neige, de déneigement de voitures, d'installation d'abris d'auto, de lancer de sapin, de glissade en boîtes à savon, etc.

LES HIVERNALES SE DÉROULERONT PRINCIPALEMENT DANS TROIS LIEUX DE LA MÉTROPOLE :

- le parc Jean-Drapeau
- le Vieux-Montréal
- le Quartier des spectacles

Nous vous attendons en grand nombre pour célébrer la nordicité de Montréal à l'occasion de son 375^e anniversaire. L'hiver, ça se fête à Montréal avec Les Hivernales du 375^e.

Nous vous invitons à découvrir toutes ces activités ainsi que bien d'autres événements sur le site web du 375^e. Restez en ligne !

L'équipe du 375^e – 375mtl.com



© TRIBU EXPERIENTIEL



© FRANÇOIS DÉMONTAGNE



© RICOCHET DESIGN.QC.CA



TOUT AU LONG DE 2017, MONTRÉAL SERA L'HÔTE DE PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET LES VISITEURS SERONT PLUS NOMBREUX QUE JAMAIS

À titre d'ambassadeurs de notre ville, les titulaires d'un permis de propriétaire de taxi en activité à Montréal recevront par la poste un électrostatique aux couleurs du 375^e anniversaire de la fondation de notre métropole.

Nous vous invitons à l'apposer dans le coin inférieur droit de la lunette arrière de votre véhicule afin de souligner votre participation à ces festivités historiques. Nous vous souhaitons d'agréables et lucratives festivités du 375^e !

FIN TAXI

**Gagner votre vie derrière la roue
est plus facile que vous ne le croyez.**

**FinTaxi vous amène du point A au point B
en toute confiance dans toutes vos transactions :**

achat et refinancement de permis, achat de véhicule, crédit-bail automobile, financement d'équipement (GPS, TPV) et bien plus!

**Pour tous vos besoins :
une seule destination!**



> Financement > Formation > Information



fintaxi.ca

514 353-2757 | 1 866 227-2091

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec) H1M 2T2

CHASSEURS ET CHAUFFEURS DE TAXI UNE ÉQUIPE À LA BASE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

Les rôles et responsabilités des chasseurs et des chauffeurs de taxi sont complémentaires. Ce sont ces deux intervenants qui donnent le ton au séjour du client. Voici un rappel de quelques règles d'usage pour vous aider à mieux collaborer.



- Renouvellement du permis de chauffeur de taxi
- Transport adapté
- Formation pour devenir chauffeur de taxi à Montréal, Laval et Longueuil

514 279-6873

www.formationcftr.ca

LA SEULE ÉCOLE PUBLIQUE COUVRANT L'OUEST DU QUÉBEC



CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DES VALISES Dès l'arrivée du client à l'hôtel, celui-ci est pris en charge par le chasseur. Il lui ouvre la portière et l'aide à descendre du véhicule puis, il prend ses bagages dans le coffre de la voiture. C'est la même chose au moment du départ, lorsqu'il quitte l'établissement. Le chasseur doit accompagner le client à son taxi, charger les valises à bord, ouvrir la portière et lui souhaiter bon retour. Cela fait partie de son travail et assure la continuité du lien qui unit le client à l'établissement hôtelier.

ARRIVÉE ET DÉPART DES CLIENTS La plupart des établissements hôteliers bénéficient d'un espace réservé aux véhicules qui prennent ou laissent des clients. Stationnez-vous à l'endroit indiqué afin de faciliter le plus possible le processus... surtout les jours de mauvais temps !

PRENDRE TOUTES LES COURSES, PEU IMPORTE LA DESTINATION Le touriste a souvent peu de repères dans notre ville et encore moins de notions de distance entre les différents lieux où il doit se rendre. C'est à ce moment que nous comptons sur votre professionnalisme. Toutes les courses doivent être acceptées, même lorsque la destination n'est pas très loin ou qu'elle ne vous convient tout simplement pas. Le chauffeur est également responsable de prendre l'itinéraire le plus direct pour emmener le client à bon port.

RESPECT DE LA TARIFICATION Des tarifs d'exception sont fixés par la Commission des transports du Québec pour les courses qui partent du centre-ville vers l'aéroport et le terminal de croisières. De plus, aucune surcharge n'est admise, même lorsque le client transporte des bagages. Les pourboires ne sont pas obligatoires et sont laissés à la discrétion du client. Les hôteliers s'assurent que leurs clients sont bien informés sur ces deux éléments. On compte sur vous pour agir selon la réglementation en vigueur.

Rappelons-nous que chaque année, les touristes dépensent 261 millions \$ durant leur séjour à Montréal. Faire attention à eux, c'est pérenniser nos entreprises. Les chasseurs sont vos alliés. Profitez de ce travail d'équipe pour valoriser le transport par taxi auprès des clients !



 **savaria**^{MD}

Modèle Commercial Dodge Caravan à accès latéral



1800.668.8705
savaria.com

- Rampe assistée pivotante vers l'intérieur
- Plancher en acier inoxydable
- 56" ouverture portes
- Peut accueillir 2 fauteuils et 3 passagers
- Option: 1 fauteuil et 4 passagers

Mobilité pour mieux vivre

On vous attend le 6 mai prochain au nouveau terminal de croisières pour le premier navire de la saison 2017!



Merci!

Le Comité Croisières Montréal tient à remercier chaleureusement tous les chauffeurs de taxi qui ont collaboré au succès de la saison des croisières internationales 2016. La saison 2016 a représenté un grand défi en raison du déplacement du terminal de croisières vers l'installation temporaire à l'est du Pont Jacques-Cartier aux quais 34 à 37. De mai à octobre, ce sont près de 90 000 passagers et membres d'équipage qui ont visité Montréal. Parmi ceux-ci, environ la moitié a utilisé les services de taxi pour se déplacer de l'Aéroport international Montréal-Trudeau vers le terminal de croisières temporaire ou du terminal vers l'un ou l'autre des hôtels du centre-ville ou du Vieux-Montréal. Selon le carnet de réservations, la prochaine saison s'annonce formidable avec une croissance d'environ 25% du volume de passagers et membres d'équipage. La plupart des navires seront de retour au quai Alexandra (face au Musée Pointe-à-Callière) dans le Vieux-Port au tout nouveau Terminal de croisières. Nous prévoyons recevoir 50 visites entre mai et octobre 2017. Prenez note qu'en raison de l'achalandage accru, l'installation temporaire 2016 deviendra un terminal secondaire permanent afin de permettre l'accueil de plus de trois navires le même jour. Pour connaître l'horaire des navires 2017 et le terminal utilisé, consultez www.port-montreal.com, section croisières.



ÊTES-VOUS INSCRITS AU SERVICE D'ALERTE SMS TAXI EXTRA DE L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU ?



Lors de périodes d'affluence, l'aéroport doit solliciter des taxis surnuméraires détenteurs d'un permis de taxi de Montréal pour pallier le manque de voitures accréditées dans le bassin des taxis. Afin de mieux joindre les voitures taxi qui seraient à proximité de l'aéroport, un service d'alerte par SMS a été mis en place : Taxi Extra.

Taxi Extra est un service de messagerie cellulaire qui informe en temps réel les chauffeurs de taxi et de limousines inscrits lorsqu'il manque de voitures pour desservir les passagers de l'aéroport.

Les chauffeurs à proximité de l'aéroport peuvent accéder au bassin moyennant le paiement des frais d'accès usuels.

Pour recevoir les alertes, les chauffeurs doivent s'inscrire au www.yultaxi-extra.com.

Le permis de taxi ou de limousine et un permis de chauffeur émis par le Bureau du taxi de Montréal sont obligatoires pour s'inscrire à ce service.

Ce service vise à mieux desservir la clientèle aéroportuaire et à éviter de longs délais d'attente. Cependant, en tout temps, les chauffeurs détenant un permis de l'aéroport auront la priorité.



199⁹⁹ SPÉCIAL TAXIMÈTRE
LE PLUS PETIT TAXIMÈTRE
SUR LE MARCHÉ!
Quantités limitées. Aucun bon d'achat différé.
Expiration de l'offre 31 décembre 2016

**MAXCOMM
RADIO INC.**
MONTRÉAL TAXIMÈTRE INC.

8005 St-Michel, MTL, H1Z3C9

514.727.5899

LES EXPERTS DU TAXI



www.maxcommradio.com

RÉPARATION - INSTALLATION



Radios mobiles taxi
Taximètres et lanternons
Système GPS pour taxi



Mandataire de la CTQ
Vérification, validation
et scellage du taximètre



Taximètres et lanternons
ATA - Pulsar - Centrodyne
iElectron - Lumitronic - NG
Lanternons écoliers





LE TRANSPORT ADAPTÉ

UN SERVICE DE PORTE À PORTE EN TOUTE SAISON

Durant l'hiver, la glace et la neige représentent un défi additionnel pour les clients du transport adapté.

Saviez-vous que près de la moitié des blessures subies par nos clients sont survenues lors du déplacement entre la porte de l'immeuble et le véhicule ? La cause principale était l'absence d'accompagnement.

Ces chutes pourraient être évitées. C'est pourquoi vous devez en tout temps accompagner le client lorsqu'il monte du véhicule ou en descend ainsi que durant le trajet entre la porte de son lieu de départ ou de destination et le véhicule.

Certains clients refuseront votre aide. Dans ces cas, nous vous recommandons de demeurer tout de même près d'eux. Vous pourriez avoir à intervenir.

Votre vigilance peut faire une grande différence pour la sécurité de notre clientèle et, rappelons-le, votre responsabilité envers la sécurité des clients va bien au-delà du trajet en taxi.



ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - 2016 / 2017 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT	LIEU
13 FÉV. 2016	8 JAN. 2017	FRAGMENTS D'HUMANITÉ - ARCHÉOLOGIE DU QUÉBEC	POINTE-À-CALLIÈRE
MOIS DE FÉV. 2017		JE T'AIME EN CHOCOLAT !	MARCHÉ BONSECOURS
5 MAI 2016	12 MARS 2017	CURIOSITÉS	MUSÉE STEWART
10 SEPT. 2016	22 JAN. 2017	FOCUS : PERFECTION	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
26 SEPT. 2016	7 AVR. 2017	LE CLUB DE HOCKEY CANADIEN	CENTRE BELL
19 OCT. 2016	15 JAN. 2017	BNLMTL 2016, LE GRAND BALCON	MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
4 NOV. 2016	17 AVR. 2017	NOTMAN - PHOTOGRAPHE VISIONNAIRE	MUSÉE MCCORD
24 NOV. 2016	4 DÉC. 2016	IMAGE+NATION29	QUARTIER LATIN METRO: BERRI-UQAM
24 NOV. 2016	4 DÉC. 2016	MARCHÉ CASSE-NOISETTE	PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
29 NOV. 2016	4 DÉC. 2016	OVO	CENTRE BELL
29 NOV. 2016	4 DÉC. 2016	SOUK@SAT	SOCIÉTÉ DES ARTS TECHNOLOGIQUES (SAT)
1 ^{er} DÉC. 2016	1 ^{er} JAN. 2017	MONTRÉAL EN FÊTES	VIEUX-MONTRÉAL
2 et 3 DÉC. 2016		CHANTONS NOËL	L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL
8 DÉC. 2016	29 JAN. 2017	LUMINOTHÉRAPIE	PLACE DES FESTIVALS
8 au 10, 15 au 17, 21 au 23, 26 au 30 DÉC. 2016		MARY POPPINS	THÉÂTRE SAINT-DENIS
8 DÉC. 2016 AU 18 DÉC. 2016		SALON DES MÉTIERS D'ART DE MONTRÉAL	PLACE BONAVENTURE
10, 11, 15, 17, 18, 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 DÉC. 2016		CASSE-NOISETTE	SALLE WILFRID-PELLETIER
20, 21, 22, 26, 27 et 28 DÉC. 2016		CABARET POLITIQUE ET BOUFFONNERIES	CLUB SODA
26 DÉC. 2016	5 JAN. 2017	CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY JUNIOR	CENTRE BELL
1 ^{er} JAN. 2017	31 DÉC. 2017	CÉLÉBRATIONS DU 375 ^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL	CENTRE-VILLE
1 ^{er} JANVIER 2017		HOMMAGE À VIENNE - CONCERT STRAUSS DE MONTRÉAL	PLACE DES ARTS
12 JAN. 2017	4 FÉV. 2017	IGLOOFEST	QUAI JACQUES-CARTIER
12 JAN. 2017	15 JAN. 2017	SHEN YUN	THÉÂTRE MAISONNEUVE
28 JAN. 2017	11 JUIN 2017	CHAGALL COULEUR ET MUSIQUE	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
22 au 25 FÉV. et 28 FÉV. au 4 MARS 2017		NOVECENTO	THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
23 FÉV. 2017	12 MARS 2017	ILLUMINART	PLACE DES FESTIVALS
23 FÉV. 2017	4 MARS 2017	LES RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS	CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE
23 FÉV. 2017	11 MARS 2017	MONTRÉAL EN LUMIÈRE	QUARTIER DES SPECTACLES
23 FÉV. 2017	30 AVR. 2017	PAPILLONS EN LIBERTÉ - VIE DE CHENILLE !	INSECTARIUM DE MONTRÉAL
26 FÉV. 2017	12 MARS 2017	LES SYMPHONIES PORTUAIRES DE POINTE-À-CALLIÈRE	POINTE-À-CALLIÈRE

CONGRÈS / CONFÉRENCES / RÉUNIONS MAJEURES - 2016 / 2017 - VILLE DE MONTRÉAL

DÉBUT	FIN	ÉVÉNEMENT ET GROUPE	NOMBRE	LIEU
9 DÉC. 2016	11 DÉC. 2016	MONTREAL MAYHEM 2016 <i>CHEERLEADING</i>	2 000	PALAIS DES CONGRÈS
26 DÉC. 2016	5 JAN. 2017	2017 IIHF ICE HOCKEY U20 WORLD JUNIOR CHAMPIONSHIP <i>HOCKEY</i>	1 000	CENTRE BELL
2 FÉV. 2017	10 FÉV. 2017	2017 TJX CANADA NATIONAL BUSINESS LEADERS CONFERENCE <i>TJX CANADA</i>	550	PALAIS DES CONGRÈS
16 FÉV. 2017	18 FÉV. 2017	CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR EN SALLE 2017 <i>ATHLÉTISME / ATHLETICS</i>	500	C. S. CLAUDE-ROBILLARD
19 FÉV. 2017	24 FÉV. 2017	2017 NETWORK LEADERSHIP CONFERENCE <i>BELL CANADA</i>	650	PALAIS DES CONGRÈS
20 FÉV. 2017	25 FÉV. 2017	2017 EASTERN CANADA DISTRICT PLANNING MEETING <i>KIEWIT CO.</i>	600	HÔTEL BONAVENTURE
21 FÉV. 2017	22 FÉV. 2017	2017 SPRING TOWN HALL & PRESIDENTS GOLD CIRCLE <i>YELLOW PAGES - GROUPE PAGES JAUNES</i>	1 100	PALAIS DES CONGRÈS
7 MARS 2017	9 MARS 2017	5 th REGIONAL PLATFORM FOR DISASTER RISK REDUCTION IN THE AMERICAS <i>PUBLIC SAFETY CANADA</i>	1 000	PALAIS DES CONGRÈS
9 MARS 2017	12 MARS 2017	L'INTERNATIONAL GYMNIX 2017 <i>LE CLUB GYMNIX</i>	1 000	C. S. CLAUDE-ROBILLARD
13 MARS 2017	17 MARS 2017	WORLDMMUN 2017 CONFERENCE <i>HARVARD WORLD MODEL UNITED NATIONS</i>	2 250	PALAIS DES CONGRÈS
21 MARS 2017	23 MARS 2017	AMERICANA 2017 <i>RÉSEAU ENVIRONNEMENT (AMERICANA)</i>	2 000	PALAIS DES CONGRÈS

MONTRÉAL À PORTÉE DE LA MAIN

PASSEPORT MONTRÉAL



Tourisme Montréal a lancé en juin 2015 son premier Passeport MTL permettant aux touristes de découvrir les 23 attractions incontournables de Montréal.

Offert sous deux formules, le passeport donne un accès illimité aux principales attractions de la ville et au transport en commun, selon une durée de 48 heures, au prix de 84 \$, ou de 72 heures, au prix de 95 \$. Devant le succès de la demande touristique pour un tel produit, Tourisme Montréal a élargi le réseau de distribution et investi dans la promotion du Passeport Montréal dont près de 5 000 unités seront vendues pour l'année 2016.

Il est possible de se procurer le Passeport MTL sur le site passeportmtl.com, dans les principaux hôtels et auberges de jeunesse de Montréal ainsi qu'au Bureau d'accueil touristique du Vieux-Montréal, au Centre Infotouriste ou à la Vitrine.

Parmi les attraits inclus dans le Passeport Montréal, on retrouve entre autres :

- le Biodôme
- le Jardin botanique
- l'Insectarium
- la tour du Parc Olympique
- Croisière AML
- le Bateau-Mouche
- l'Observatoire du Sommet de la Place Ville-Marie
- le Musée des Beaux-Arts
- le Musée McCord
- le Musée Grévin
- le Musée d'art contemporain
- le musée Pointe-à-Callière
- Voile en Voile

MONTRÉAL, CULTURE À VOLONTÉ!

Montréal regorge d'activités culturelles attrayantes pour tous les âges et pour tous les goûts ! Que vous soyez amateur de théâtre, de danse, d'arts visuels ou de musique, le Passeport MTL culture est le passe-partout par excellence. Économique et facile à utiliser, le Passeport donne un accès incomparable aux activités culturelles les plus convoitées dans la métropole et au transport en commun gratuit à travers le Grand Montréal. Grâce à la formule 48 heures au prix de 99 \$, le visiteur peut planifier son séjour selon ses besoins et ses intérêts du moment.

Simple et accessible, le site passeportmtlculture.com permet de consulter en temps réel les offres culturelles proposées. Il est possible de se procurer le Passeport MTL culture sur le site passeportmtlculture.com ainsi qu'à la Vitrine.

Gingras Taximètre Inc.

5844 des ÉCORES #100 Montréal, Québec H2G 2J1
Tél: 514-272-3924 Fax: 514-277-2656 1-877-272-3924

COURRIEL: info@gingrastaximetre2013.ca

Heures d'ouverture : Lundi au Vendredi 8 h @ 17 h

Samedi 8 h @ 14 h



SÉCURI-DÔME



LUMITRONIC NG



RADIO KENWOOD

Nous réparons et installons
toutes marques de compteurs et de radios
Dôme SÉCURI-DÔME et dôme de publicité
Nous installons et réparons toutes les marques (GPS)
Mandataire de la CTQ (validation)

Fabriquons dôme d'écolier et autres modèles

NOUS SOMMES 9 À VOTRE SERVICE !

ÎLE DE MONTRÉAL

PRINCIPAUX CHANTIERS POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2016 À JANVIER 2017



AUTOROUTES 15, 20 ET 720 ÉCHANGEUR TURCOT PROJET TURCOT

SUD-OUEST

BRETELLE DE L'AUTOROUTE 15 NORD VERS L'AUTOROUTE 720 EST

- Fermeture complète
- Jusqu'à la fin 2017

BRETELLE DE L'AUTOROUTE 720 OUEST VERS L'AUTOROUTE 15 NORD

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019

BRETELLE DE L'AUTOROUTE 15 SUD VERS L'AUTOROUTE 720 EST

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019

BRETELLE DE L'AUTOROUTE 20 EST VERS L'AUTOROUTE 720 EST

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2018



AUTOROUTE 20 DU SOUVENIR PROJET TURCOT

LACHINE

ENTRÉE DE L'AVENUE SAINT-PIERRE VERS L'AUTOROUTE 20 EST

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019

VOIE DE DESSERTE DE L'AUTOROUTE 20 EST (BOULEVARD MONTRÉAL-TORONTO)

- Fermeture complète entre le boulevard Saint-Joseph/rue Saint-Jacques et l'avenue Saint-Pierre
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 ÉCHANGEUR MONTRÉAL- OUEST PROJET TURCOT

MONTRÉAL-OUEST

BRETELLES LIANT L'AUTOROUTE 20 ET LA ROUTE 138 (BOUL. DE SAINTE-ANNE- DE-BELLEVUE)

- Fermeture complète
- Jusqu'en 2019



AUTOROUTE 20 ET ROUTE 138 ÉCHANGEUR SAINT-PIERRE PROJET TURCOT

LACHINE

BRETELLES DE LA ROUTE 138 (PONT HONORÉ-MERCIER) À L'AUTOROUTE 20 EN DIRECTION EST

- Fermeture de 1 voie sur 2
- Jusqu'en 2019

BRETELLES LIANT LA ROUTE 138 (PONT HONORÉ-MERCIER) À L'AUTOROUTE 20

- Fermeture partielle ou complète
- Jusqu'à l'automne 2017, avec une pause pendant la période hivernale



**AUTOROUTE 720
VILLE-MARIE
PROJET TURCOT**

SUD-OUEST ET WESTMOUNT

**ENTRE L'ÉCHANGEUR TURCOT ET
LA SORTIE N° 3/RUE GUY, MONTRÉAL
(CENTRE-VILLE)**

- Fermeture de 2 voies sur 4 en direction est
- Jusqu'en 2018
- Fermeture complète dans les deux directions
- Durant 12 à 15 fins de semaine à compter
du mois de novembre 2016



**AUTOROUTE 720
VILLE-MARIE
INTERVENTIONS AU NIVEAU
DU SYSTÈME DE FAUX
PLAFOND DU TUNNEL
VILLE-MARIE**

VILLE-MARIE

**ENTRE LE BOULEVARD SAINT-LAURENT ET
LA SORTIE N° 4/RUES DE LA MONTAGNE
ET SAINT-JACQUES**

- Fermeture complète de nuit, en semaine,
en direction est
- Jusqu'au printemps 2017



**AUTOROUTE 720
VILLE-MARIE
RECOUVREMENT DE
L'AUTOROUTE ENTRE
L'AVENUE DE L'HÔTEL-DE-
VILLE ET LA RUE SANGUINET**

VILLE-MARIE

**SORTIE N° 6 DE L'AUTOROUTE 720 EST
/BOULEVARD SAINT-LAURENT, RUE BERRI,
VIEUX-MONTRÉAL ET VIEUX-PORT**

- Fermeture de 1 voie sur 2 de la bretelle
menant à la rue Sanguinet
- Jusqu'en novembre 2017 (cette bretelle sera
fermée définitivement dans le cadre de ce
projet)

**ENTRE LA RUE PANET ET LA SORTIE N° 5
/AUTOROUTE 10, ROUTE 112, BOULEVARD
RENÉ-BOURASSA ET PONT CHAMPLAIN**

- Fermeture de 2 voies sur 4 en direction
ouest
- Jusqu'en novembre 2017

**ENTRE LA RUE SAINT-DENIS ET LA SORTIE
N° 6/BOULEVARD SAINT-LAURENT, RUE
BERRI, VIEUX-MONTRÉAL ET VIEUX-PORT**

- Fermeture de 2 voies sur 4 en direction est
- Jusqu'en novembre 2017 (fermeture com-
plète occasionnelle de fin de semaine de
l'autoroute dans le secteur des travaux)



AUTOROUTE 25
OPTIMISATION DU CORRIDOR,
DES ACCÈS AU PORT ET DE
L'ÉCHANGEUR SHERBROOKE

MERCIER – HOCHELAGA-MAISONNEUVE

ENTRE LE PONT-TUNNEL
LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE ET
LA RUE SHERBROOKE EST

- Fermeture partielle de fin de semaine dans les deux directions
- Reprise en février 2017 jusqu'en 2018

VOIE DE DESSERTE DE L'AUTOROUTE 25
NORD (RUE CURRATEAU)

- Fermeture de nuit et de fin de semaine entre les rues Sherbrooke Est et Notre Dame Est
- De février 2017 jusqu'en 2018

RUE HOCHELAGA
(SECTEUR DE L'AUTOROUTE 25)

- Fermeture partielle de longue durée
- Reprise au printemps 2017 jusqu'en 2018

BRETELLES LIANT L'AUTOROUTE 25 ET
LA RUE SHERBROOKE EST

- Fermetures partielle et complète de longue durée
- Reprise au printemps 2017 jusqu'en 2018



AUTOROUTE 40
MÉTROPOLITAINE
RÉPARATION DU PONT
D'ÉTAGEMENT DE LA RUE
DU CHAMP-D'EAU

SAINT-LÉONARD ET ANJOU

DANS LE SECTEUR DU PONT
D'ÉTAGEMENT,
DANS LES DEUX DIRECTIONS

- Fermeture complète occasionnelle de nuit
- Jusqu'en décembre 2016

VOIE DE DESSERTE DE L'AUTOROUTE 40
(BOUL. MÉTROPOLITAIN), DANS LES
DEUX DIRECTIONS

- Fermeture complète occasionnelle de nuit
- Jusqu'en décembre 2016

RUE DU CHAMP-D'EAU

- Fermeture complète en direction sud à partir de la rue Pascal-Gagnon
- Jusqu'en décembre 2016



AUTOROUTE 40
FÉLIX-LECLERC
RÉPARATION DU PONT DE
L'ÎLE-AUX-TOURTES

VAUDREUIL-DORION ET SENNEVILLE

- Fermeture de 1 voie sur 3 en direction ouest
- Du lundi au vendredi entre 4 h 30 et 10 h
- Jusqu'en décembre 2016
- Fermeture de 1 voie sur 3 en direction est
- Du lundi au vendredi entre 10 h et 4 h 30
- Jusqu'en décembre 2016



VOUS CONNAISSEZ LE TAXI. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

**Une offre simple,
rapide et efficace.**

- Achat de permis
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Assurance-vie et invalidité
- Régimes d'épargne

**Réponses rapides et
ristournes intéressantes!**

**MAINTENANT
OUVERT
LE SAMEDI
DE 9H À 15H**

Siège social

7915, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2R 1X2

514 382-6096

citedunord.com



Desjardins
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

Coopérer pour créer l'avenir



BESOIN DE
TRANQUILLITÉ D'ESPRIT ?

BESOIN DE
STABILITÉ D'EMPLOI ?

TÉO EMBAUCHE !



Pour faire partie
d'une équipe.



Pour avoir plus de temps
avec sa famille.



Pour avoir définitivement...
moins de stress !

NOTRE ÉQUIPE RÉPONDRA À TOUTES VOS QUESTIONS !

Plus payant chez Téo ?

Quels sont les horaires disponibles :
temps partiel, temps plein et
temps supplémentaire ?

Quels seront vos avantages
sociaux ?

Quels seront vos avantages
en tant que salarié ?



CONTACTEZ-NOUS !

recrutement@teomtl.com

514.504.8293 #4

2350 Rue Saint-Patrick
Montréal, QC H3K 1B6

www.teomtl.com/carriere



[f / TeoMTL](https://www.facebook.com/TeoMTL)